

## Compte-rendu de la Formation Spécialisée SSCT du 13 février 2026

### Ordre du jour :

- crédits de la FS
- campagne DUERP 2026
- bilan des exercices d'évacuation incendie
- accidents de services
- fiches de signalement
- registres santé et sécurité
- résultats d'analyse radon
- présentation du plan d'action pour l'amélioration des conditions de travail et de prévention du risque suicidaire
- vigipirate
- fonctionnement de la FS
- situation du SPFE
- point d'étape réforme PCE
- renfort téléphonique des SIE pour la facturation électronique

### • Crédits de la FS

Même si la FS ne dispose pas encore de son budget (retard dû au vote tardif du budget de l'État), nous avons acté certaines dépenses, dont la fourniture de matériels (casques téléphoniques) et des travaux d'amélioration (isolation phonique de l'accueil de Lavour et relamping partiel).

La proposition d'achat d'équipements de protection individuelle (EPI) pour un agent technique a été l'occasion de rappeler à la direction qu'elle ne doit pas confier de travaux à nos collègues sans s'assurer qu'ils disposent de ces équipements. L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail a rappelé qu'il s'agit là d'une obligation.

Au niveau des formations SSCT, des sessions de recyclage pour les sauveteurs seront prévues (pas de session de formation initiale cette année) et une session de recyclage pour l'habilitation électrique. Il a été rappelé qu'au niveau Fonction Publique, le gouvernement a exprimé l'ambition de former 80 % des agents public aux « gestes qui sauvent ». Il s'agit d'une formation de 2h qui n'a rien à voir avec la formation de secourisme, mais qui donne une base. Ces formations pourraient commencer à être déployées cette année.

Solidaires Finances Publiques a rappelé son intention d'ouvrir la formation de secourisme en santé mentale aux agents volontaires. Pour l'instant, nous faisons face en la matière à un blocage de la Direction Générale. Nous restons persuadés que cette formation pourrait contribuer à constituer un réseau de veille dans l'ensemble des services, au plus près des collègues. Nous avons indiqué que la volonté de l'administration de limiter cette formation à l'Assistant de Prévention et à l'équipe RH n'est pas pertinente. C'est d'autant plus vrai si cette formation leur est imposée.

- **Campagne DUERP 2026**

La note de campagne départementale va rapidement être publiée. Se basant sur la note nationale, elle rappellera ce qui relève des risques professionnels ou non, proposera un *vademecum* pour l'animation des réunions DUERP dans les services et reviendra sur la saisie des informations dans l'application dédiée Prev'action. Le calendrier de campagne prévoit que les réunions de service aient lieu sur les mois de mars et avril (ou même d'ici fin février si c'est possible).

Il est rappelé que nous sommes en année de recensement exhaustif. A ce titre, pour accompagner les services dans cet exercice, la direction a décidé que l'Assistant de Prévention, avec éventuellement la participation du responsable du pôle PPR, interviendrait auprès de chaque service. Solidaires Finances Publiques se félicite de ce choix qui répond à une demande maintes fois formulée lors des années précédentes. Cela permettra de rappeler ce qu'est le DUERP, son but, la nécessité que chacun participe à son élaboration, les actions de la direction en réaction aux risques recensés... Cette intervention sera relativement brève car il s'agit avant tout de faire œuvre de pédagogie. Il appartiendra à chaque service de réaliser son DUERP.

- **Bilan des exercices d'évacuation incendie**

Des exercices ont eu lieu sur les CFiP d'Albi et de Mazamet : ils se sont déroulés de manière satisfaisante. Ces exercices sont une obligation annuelle pour les grands sites. Solidaires Finances Publiques a demandé et obtenu la mise à disposition d'un tableau de suivi afin de bien vérifier s'ils sont réalisés chaque année.

- **Accidents de service**

Solidaires Finances Publiques a rappelé la nécessité de transmettre les déclarations aux membres de la FS au fil de l'eau, ce qui n'était plus le cas dernièrement. La directrice s'est engagée à rétablir cette transmission.

- **Fiches de signalement**

Un bilan des fiches de signalement a été présenté, sans que cela appelle d'observations particulières.

- **Examen des registres santé et sécurité**

Nous avons constaté que les observations sur les registres font l'objet de réponses relativement réactives de la part de la direction.

En lien avec les accidents de service, il est à noter qu'un projet de remplacement des lumières extérieures du CFiP d'Albi (spots en façade du bâtiment, éclairant notamment l'escalier) devrait se concrétiser au cours de ce 1<sup>er</sup> semestre.

- **Résultats d'analyse Radon**

Les dernières mesures sur les CFiP de Mazamet et de Castres ne sont toujours pas satisfaisantes malgré les actions réalisées jusqu'ici. Il a été rappelé que seuls des locaux d'archives très peu fréquentés sont concernés. Ainsi, si le taux mesuré dépasse la norme légale, il reste trop minime, lié à l'utilisation de ces locaux, pour que l'on

puisse parler d'exposition pour les agents.

Pour autant, ces mesures obligent la direction à agir. Le recours à une expertise est à l'étude pour envisager les meilleures solutions, même si la piste d'une VMC double flux (simple flux à l'heure actuelle) semblerait suffisante.

- **Présentation du guide pour l'amélioration des conditions de travail et de prévention des risques suicidaires**

Ce point découle de l'annonce faite sur Ulysse par Amélie Verdier, la DG, en date du 8 décembre 2025, en réaction aux actes suicidaires (suicides et tentatives de suicide) bien trop nombreux à la DGFIP sur l'année écoulée.

La direction locale a fait le choix de s'approprier ce guide et élaborant un plan local. Celui-ci ne nous ayant pas été fourni en amont de cette séance, il fera l'objet d'une prochaine discussion.

De manière globale, il a été rappelé que le plan national insiste largement sur des mesures individuelles et semble faire comme si tout était lié à des fragilités individuelles. Les suppressions d'emplois, les restructurations incessantes ne sont nullement remises en question. De même, les organisations du travail sont assez peu questionnées. De fait, ce plan ne lutte pas réellement contre les RPS, il tente seulement de limiter les conséquences et d'éviter le pire.

Pour autant, au niveau local, n'ayant pas la main sur l'emploi et les réformes qui sont imposées d'en haut, l'idée d'une appropriation de ce guide nous paraît être un bon signe. A suivre donc...

- **Vigipirate**

La direction nous informe que des consignes ont été données afin de respecter la séparation des flux dans l'accueil rénové du CFiP d'Albi. En effet, lors de réunions ou de stages, il n'est plus question que les collègues extérieurs au site se présentent à l'accueil, au milieu du public, afin d'accéder aux étages. Un code d'accès leur permet d'entrer par la porte de service. Elle veillera à ce que ces consignes soient respectées.

- **Fonctionnement de la FS**

Notre Animateur des Politiques Ministérielles de Prévention (APMP) partant à la retraite et son non remplacement ayant été acté par le Secrétariat Général, la question du fonctionnement de la FS se posait. Après plusieurs relances, la directrice a enfin eu la réponse du SG et nous a donc appris que notre FS sera prise en charge par l'APMP qui s'occupe actuellement des directions implantées en Haute-Garonne (DRFiP, DIRCOFI, Douanes, DNSCE, INSEE). De fait, cela va représenter pour cette collègue une surcharge non négligeable. Le SG, comme la DGFIP, cherche toutes les économies possibles... Il est aussi évident que les tâches qui étaient assurées par notre APMP ne le seront plus en totalité (déploiement du matériel, accueil des formateurs, participation aux actions...) et que notre collègue du 31 se concentrera sur les missions essentielles (gestion et suivi du budget de la FS, proposition de formations).

Solidaires Finances Publiques condamne une nouvelle fois le double discours de l'administration centrale qui dit se soucier des conditions de travail, mais qui n'y met pas les moyens.

- **Situation du SPFE**

La situation de ce service continue de se dégrader. L'ambiance est toujours aussi délétère et le délai de publication ne cesse de s'accroître. La direction nous a présenté plusieurs actions qui sont entreprises ou le seront prochainement. Ce dossier fait l'objet d'une attention particulière de la part de la directrice qui n'hésite pas à saisir tous les niveaux (délégation interrégionale, centrale). Solidaires Finances Publiques reste vigilant sur la situation des collègues concernés.

- **Réforme PCE**

Les groupes de travail se sont tenus et les conclusions en termes de réorganisation ont été présentées aux agents. Une réunion s'est également tenue sur les aspects RH. Le dossier nous sera présenté prochainement de manière officielle. Solidaires Finances Publiques a d'ores et déjà indiqué que nous serons attentifs aux situations particulières.

- **SIE et renfort téléphonique**

Les deux SIE d'Albi et de Castres vont être sollicités pour apporter un soutien aux centres de contact, à raison d'1 ETP par service, pour les questions en lien avec la facturation électronique.

Solidaires Finances Publiques a demandé un point d'information sur ce qui est attendu de la part de nos collègues. En effet, pour l'instant, on ne sait pas vraiment ce que cela représentera en temps (on parle de deux plages d'un peu plus de 2h par jour). Les collègues ont bien eu une e-formation généraliste sur la facturation électronique, mais sans que celle-ci les prépare à répondre à des questions de la part des professionnels... A vrai dire, on ne sait pas quelles pourraient être ces questions, d'autant que la facturation électronique va dépendre de prestataires privés, extérieurs à la DGFIP.

La directrice ne disposant pas des réponses à nos questions, elle s'est engagée à revenir vers nous.